

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE RETOURNAC

N° 2024/074

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Retournac, légalement convoqué le 28 novembre 2024, s'est réuni en session ordinaire, en Mairie, en présence du public, sous la présidence de Madame Patricia GOUDARD, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs Patricia GOUDARD, Brigitte ROCHE, Anne-Sylvie MIRMAND, Jean-Claude ABRIAL, Daniel DI LITTA, Christian PEYRARD, Maryse RIBEYRON, Raoul GANIVET, Carole GIGANT, David SUC, Stéphanie GRANOUILLET, Patrice WAUTHIER, Pierre ASTOR, Christelle BLANCHER, Antoine MALEYSSON, Damien CASSOUX.

Absents excusés représentés :

Thierry BENEVENT a donné pouvoir à Patricia GOUDARD, Jean-Pierre FILIOL a donné pouvoir à Christian PEYRARD, Maëlle JOLY a donné pouvoir à Patrice WAUTHIER, Corinne TARGHETTA a donné pouvoir à Pierre ASTOR, Ludovic LHOSTE a donné pouvoir à Jean-Claude ABRIAL, Sébastien VINCENT a donné pouvoir à Anne-Sylvie MIRMAND.

Secrétaire de séance : Madame Brigitte ROCHE

Nombre de membres en exercice :	22
Nombre de membres présents :	16
Nombre de procurations :	6
Nombre d'absents :	0

Objet : AFFAIRES FINANCIERES – Musée des Manufactures de Dentelles – Aides au récolement et à la conservation des collections 2025 – Demande de subvention

Vu la commission finances du 28 novembre 2024 qui a émis un avis favorable au projet.

Madame Anne-Sylvie MIRMAND, adjointe, présente aux membres du Conseil Municipal les chantiers liés à la gestion des collections du musée en 2025.

Afin de poursuivre et mener à bien le récolement de la collection, 3 agents consacreront une partie de leur temps de travail :

- un attaché de conservation du patrimoine : 7h par semaine
- un adjoint de conservation du patrimoine : 4h par semaine
- un stagiaire en Master Histoire et Patrimoine : 35h par semaine pendant 13 semaines

Il convient de solliciter les partenaires institutionnels selon le plan de financement suivant :

Dépense prévisionnelle	Montant HT	RECETTES	Demande sollicitée	Montant	Taux
Récolement	14 500.00	Subventions	CD 43	6 200.00	40%
Achat de matériel	500.00		DRAC AURA	3 100.00	20%
Autre (achat de documents)	500.00	Autofinancement	de la commune	6 200.00	40%
TOTAL DEPENSES HT	15 500.00	TOTAL	RECETTES	15 500.00	100%

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ✚ Approuve les projets tels que présentés,
- ✚ Adopte le plan de financement prévisionnel détaillé ci-dessus,
- ✚ Autorise Madame le Maire à solliciter tous les financements auprès des partenaires institutionnels au titre de l'aide au récolement et à la conservation des collections,
- ✚ Autorise Madame le Maire à effectuer les différentes démarches et à signer tout document afférent à ces sollicitations.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Patricia GOUDARD

